

La municipalité présente sa charte de la vie associative

Mercredi, Valérie Imbault-Huart, 1^{re} adjointe au maire, Yann Limousin, Annelise Defilippi et Gisèle Motta, ont accueilli les représentants d'associations de la commune autour du projet d'une charte de la vie associative. Les 46 associations chapareillanaises ont reçu le projet élaboré par les élus du groupe de travail – plus particulièrement Valérie Imbault-Huart, déléguée à la vie associative, avec le concours des techniciens municipaux Sylviane Miguet, Soraya Bekkal et Sébastien Rivet.

Une charte rendue obligatoire

La 1^{re} adjointe a spécifié que « la charte transcrit l'engagement entre la commune et les associations, accompagnée du Contrat d'engagement républicain. Celui-ci correspond à la loi d'août 2021 et au décret du 31 décembre 2021, qui a déclenché un courrier envoyé aux municipalités en mars 2022, pour signaler que les associations qui



Onze associations seulement étaient représentées pour cette réunion avec les élus de la commune.

reçoivent une subvention doivent signer ce contrat. La charte est aussi un guide pratique, un mode d'emploi pour tout ce qui concerne la vie des associations. » Valérie Imbault-Huart a rappelé que cette charte était dans le programme électoral de la municipalité.

La réunion était également destinée aux « retrouvailles, puisqu'il y a de nouveaux présidents et de nouvelles associations. Nous avons voulu présenter la charte aux associations pour qu'elles ne soient pas mises devant le fait accompli, avant le vote et la délibération qui au-

ront lieu au conseil municipal du 2 juin. », a ajouté la 1^{re} adjointe.

Seules 11 associations présentes sur les 46 de la commune

Elle a regretté qu'il n'y ait pas d'autres associations que l'Amicale laïque, les Galoches de 7 lieues, Ludichap, Ski juniors, Chapa pétanque, l'Échiquier du Grésivaudan, Chapareillan badminton, l'AMC, le Karaté club, Chapareillan Développement et la Fnaca.

Patrick Frécon, de Chapa pétanque et de l'Échiquier du Gré-

sivaudan, a interrogé sur l'utilisation des locaux, les subventions et l'assurance, avant d'être arrêté dans son questionnement par d'autres représentants. Johann Béchet, de Ski juniors, a témoigné du problème de récupération du matériel loué à la mairie. Ludichap a présenté un appel à projet d'animations proposées par une variété d'associations le 14 juillet : rando, patrimoine, vélo, pétanque, jeux... L'Amicale laïque a annoncé la kermesse des écoles publiques du 11 juin, ouverte à tous. L'AMC animera les Feux de la Saint-Jean du 25 juin.

Deux appels lancés

Valérie Imbault-Huart a lancé deux appels : le premier pour une manifestation avant le Cinétoiles du 5 juillet, le second pour la reprise par une association du vide-greniers. « C'est lourd à gérer, mais intéressant du point de vue humain et financier. C'est très demandé. Cela peut être géré par plusieurs associations. »

Sébastien Rivet a lancé les inscriptions au forum des associations du 3 septembre et un appel à des animations sur l'après-midi, avant le bal des pompiers et le feu d'artifice, qui ne se feront plus le 13 ou le 14 juillet.

